

Ajout de la fosphenytoïne

2024-01-18 18:24 - Mélanie Lacerte

Statut:	Résolu	Début:	
Priorité:	Haut	Echéance:	2024-01-21
Assigné à:	Emile Bouchard		
Catégorie:			
Version cible:			
Équipes:	CIM		

Description		
Fosphenytoïne (Cerebyx)	Fosphenytoïne 75mg/ml sol inj 10ml/fiole	Au formulaire pour le traitement du status epilepticus, après l'échec du traitement de première ligne (midazolam et/ou lorazépam 2 doses) dans les conditions suivantes - Utilisation intramusculaire, en l'absence d'une voie veineuse fiable - Utilisation intraveineuse lorsque, selon le jugement du clinicien, la phénytoïne serait préférable à l'agent recommandé par l'ordonnance préimprimée du CIUSSS-CHUS (le lévétiracétam) et pour l'administration parentérale à court terme chez le patient pour qui un traitement oral à la phénytoïne était établi ou est jugé indiqué, lorsque l'administration orale est contre-indiquée

Il faudra ajouter clairement l'équivalent phénytoïne soit 1,5 mg de fosphénytoïne sodique équivaut à 1 mg de phénytoïne sodique, soit 1 mg d'unités équivalentes de phénytoïne sodique (ÉP)car c'est ainsi que ce doit être prescrit. C'est le risque avec cette molécule...Décision que télémétrie ou monitoring non nécessaire.Vitesse max: 150mg EP/min. Peut être administré IM. Garder réfrigérateur. Stable TP 48h.
Servir via chariots. voir fiches 12B ped & adulte ci-jointes pour dilutions

Pour le prochain roll si possible.

Historique

#1 - 2024-05-13 14:34 - Mélanie Lacerte

- Statut changé de Accepté à Résolu

Fichiers

clipboard-202401181310-8zb9y.png	63,1 ko	2024-01-18	Mélanie Lacerte
12B_fosphenytoïne.pdf	815 ko	2024-01-18	Mélanie Lacerte
Fosphenytoïne_Cerebyx.docx	116 ko	2024-01-18	Mélanie Lacerte